

**REPUBLIQUE DU CONGO**

Unité-Travail-Progrès

==--==--==



**MINISTRE DU TOURISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

==--==--==

**ALLOCUTION DE MADAME ARLETTE SOUDAN-NONAUT,  
MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT A  
L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA  
PREVENTION DES CATASTROPHES**

*Brazzaville, le 13 octobre 2020*

**Mesdames et Messieurs ;**

**Chers Compatriotes,**

La Journée Internationale pour la réduction des risques de catastrophe est célébrée depuis 25 ans, le 13 octobre de chaque année.

Cette célébration marque le point culminant d'une prise de conscience de la communauté internationale sur les vulnérabilités croissantes engendrées par les phénomènes tels que les changements climatiques, mais aussi les activités humaines.

**«Augmenter le nombre de pays dotés de stratégies pour la réduction des risques de catastrophe aux niveaux national et local d'ici 2020 »**, tel est le thème choisi cette année par les Nations Unies.

Ce thème résulte de la priorité 2 du Cadre de Sendai, qui porte sur le Renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer.

Les catastrophes naturelles sont devenues à l'échelle mondiale une véritable calamité, accentuée par les phénomènes extrêmes induits par les changements climatiques, tels que les pluies diluviennes, les ouragans, les tsunamis, qui sont à l'origine d'innombrables pertes matériel qu'en vies humaines.

Cette 25<sup>ième</sup> édition est célébrée en République du Congo dans un contexte particulièrement préoccupant, après les graves inondations que notre pays a connu en 2019 dans sa partie septentrionale et les

prévisions météorologiques de cette fin d'année, qui ne sont guère rassurantes.

## **Mesdames et Messieurs,**

Les catastrophes naturelles ne sont pas une fatalité. Ce ne sont ni des châtiments divins, ni l'effet d'un destin imprévisible sur lequel nous n'aurions aucune prise. Si certaines sont imparables, dans la plupart, la responsabilité humaine, est engagée.

Ainsi en va-t-il des éboulements, des glissements de terrains, des incendies, des effondrements d'habitations et même des inondations. Certaines de ces catastrophes sont dues aux bouleversements climatiques, d'autres à notre déficit de prévention et de prévision.

Elles peuvent être anticipées, afin de réduire leurs impacts, souvent dévastateurs, sur les populations.

Le défi consiste en définitive à renforcer les capacités de résilience des communautés face à ces phénomènes devant lesquels elles se trouvent souvent démunies, en nous dotant de tout le dispositif institutionnel et légal nécessaire pour la gestion des risques des catastrophes.

Toutes les parties prenantes sont concernés, l'Etat, la société civile, les populations elles-mêmes dans une démarche concerté et inclusive.

Le thème de cette année interpelle à plus d'un titre les décideurs que nous sommes.

Des programmes nationaux et locaux de réduction des risques de catastrophe, alignés sur le Cadre de Sendai lequel s'applique aux catastrophes causés par des dangers naturels ou artificiels, ainsi qu'aux aspects environnementaux, technologiques et aux dangers et risques biologiques, devront être élaborés.

Ces instruments, une fois disponibles impliquent au niveau national une profonde compréhension du risque de catastrophe, ainsi qu'un engagement des communautés à prendre une part active dans ce combat.

Ainsi le Département dont j'ai la charge entend à court terme :

- actualiser et harmoniser le plan de contingence et la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe, en cohérence avec le cadre de Sendai et la Stratégie Afrique Centrale ;
- mettre en place des mécanismes de coordination des parties prenantes tant au niveau national que local ;
- élaborer des cadres légaux relatifs à la gestion des risques de catastrophes ;
- et enfin, mettre en place un système d'alerte précoce.

Nous allons travailler avec toutes les parties prenantes, à la sensibilisation, l'éducation et la formation des différentes couches de la population sur la gestion des risques de catastrophes.

## **Mesdames et Messieurs, chers compatriotes,**

Il est plus que temps d'agir car nos populations ne sont déjà que trop durement affectées par les effets néfastes des changements climatiques.

Nous ne sommes pas seuls dans cette lutte. C'est ici le lieu de remercier la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale qui vient de doter le Centre de gestion des risques de catastrophe du matériel informatique pour son bon fonctionnement. De même, plusieurs activités prévues cette année tel qu'indiqué dans mon propos, bénéficieront de l'appui précieux de la CEEAC.

La gestion des risques de catastrophe doit donc être perçue comme un facteur déterminant dans le processus de développement, car une catastrophe peut anéantir en quelques instants, des années de durs labeurs et d'investissements colossaux.

Le Congo, notre pays reste confronté à des situations d'urgence qui occasionnent d'importants dégâts.

J'invite ainsi toute la communauté nationale à rester mobilisée pour aider nos communautés à être plus résilientes face aux risques de catastrophes présentes et futures.

Il en va certes de la responsabilité du gouvernement de la République, à qui le chef de l'Etat, son Excellence **Denis SASSOU-NGUESSO**, a assigné le devoir de garantir la sécurité pour tous et surtout pour les

plus vulnérables. Mais il en va aussi de la responsabilité de chaque citoyen conscient.

Car quand survient une épreuve collective, il n'est d'autre solution que de faire preuve de solidarité.

**Je vous remercie.**

**Arlette SOUDAN-NONAULT.-**